

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION N° 2020 / 104 / PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE EDF / 1

PROJET DE PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE EDF

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en son article L121-1, conférant à la Commission nationale du débat public une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet, plan ou programme,
- vu le courrier et le dossier annexé de Madame Alexandra PERRA, Directrice exécutive groupe - Innovation, Responsabilité d'entreprise, Stratégie et de Monsieur Xavier URSAT, Directeur exécutif groupe – Ingénierie, Projets nouveaux nucléaires, en date du 30 juillet 2020,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

La Commission désigne Madame Ilaria CASILLO, vice-présidente de la Commission nationale du débat public et Madame Isabelle JARRY, garante, pour une mission de suivi et de conseil méthodologique auprès d'EDF, afin de l'accompagner dans le cadre de la finalisation de son plan stratégique d'entreprise pour la préparation d'un dispositif participatif sur le nouveau programme nucléaire et la préparation de la concertation réglementaire du projet de la construction de la première paire d'EPR.

La Présidente



Chantal JOUANNO